

HOTEL-DIEU.

L'Hôtel-Dieu de St Joseph de Montréal, ce palais érigé par la charité chrétienne pour le soulagement des maladies des pauvres, fut fondé en 1642 par Mademoiselle Mance. Les trois premières religieuses de St Joseph qui vinrent en la Nouvelle-France pour se dévouer aux soins de cet hôpital furent les Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet. Outre les inquiétudes que leur causèrent continuellement les Iroquois, et les troubles qu'elles rencontrèrent de leur part pour fonder leur institution, elles furent, après avoir enfin réussi, complètement ruinées par un premier incendie en 1695. Grâce aux secours reçus de France, elles purent quitter l'asile que leur avait été offert par les Révérendes Dames de la Congrégation, et s'installer dans le nouvel hôpital qu'elles avaient fait construire. Leur nouvel hôpital devint encore, par deux fois, en 1721 et en 1734, la proie des flammes.

Après bien des vicissitudes et des efforts, elles avaient en 1825 un hôpital contenant 25 lits. En 1826, elles en ajoutèrent 25 nouveaux, ce qui faisait un total de 50 lits.

En 1842, elles firent construire deux nouvelles salles de 25 lits chaque, ce qui formait un total de 100 lits.

Les Dames de l'Hôtel-Dieu de St Joseph ont bâti, en 1860, au Mont Ste Famille, leur nouvel hôpital, qu'elles ont élevé à des proportions qui devront répondre aux besoins toujours croissants de la population de Montréal. Cet hôpital contient au-delà de 250 lits, et pourraient facilement en contenir 400 et même 500, au besoin.

Le nombre de malades admis de 1760 à 1810 a été de 12237 hommes et 8707 femmes, ce qui donne un total de 20944 patients admis à l'hôpital pendant l'espace de 50 ans.

De 1810 à 1860, le nombre d'hommes admis fut de 30545, et celui des femmes de 30632, ce qui forme un total de 61177 pour ce demi siècle.

De 1860 à 1878, le nombre de malades admis a été de 22634 hommes et 25395 femmes, ce qui donne un total de 48029 personnes qui ont reçu des soins médicaux à l'Hotel-Dieu dans l'espace des 18 dernières années.

Il y eut, par conséquent, 65416 hommes et 64734 femmes qui ont reçu des soins dans cet hôpital de 1760 à 1878, soit un total de 130150.

De 1810 à 1860, le nombre de décès fut de 1261 pour les hommes et de 1264 parmi les femmes, formant un total de 2525 décès, ce qui donne une proportion de 4-13 par 100 sur le total des patients admis durant ces 50 ans.

De 1860 à 1878, les statistiques indiquent 1295 décès pour les hommes et 1343 chez les femmes, soit un total de 2638, donnant une proportion de 5-49 par 100.

Cet hôpital admet des malades de toutes les origines, ainsi : Canadiens, Irlandais, Français, Anglais, Américains, Ecos-sais, Allemands, Italiens, Belges, Suisses, Nègres, Indiens et d'autres origines. Il admet en outre les malades de toute dénomination religieuse.

Cette noble institution a déjà fourni au pays quatre missions : l'hôpital de Kingston, de Chatham, de Madawaska, et le lazaret de Tracadie.

Le plus beau, le plus vaste et le plus riche des hôpitaux des possessions Britanniques en l'Amérique du Nord, l'Hôtel-Dieu se soutient par ses propres ressources. Indépendantes jusqu'à un certain point des vicissitudes de la fortune, les nobles Religieuses de St Joseph consacrent leur vie exclusivement au soulagement des souffrances de leurs malades. Aussi possèdent-elles la confiance du public et le respect général. Les malades leur arrivent de tous les points du pays; l'Hôtel-Dieu est par conséquent le plus vaste champ d'observation où les Etudiants en Médecine peuvent s'initier aux difficultés que rencontre le médecin au lit du malade.

Le contrôle médical est entièrement dévolu aux Professeurs

de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, depuis 1850, alors que les Révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu ouvrirent leur hôpital à ses élèves.

En 1860, lors de l'érection de leur nouvel hôpital, les Révérendes Dames réitérèrent à l'Ecole que la direction médicale en est dévolue à ses Professeurs.

En 1871, les autorités de l'Hôtel-Dieu ratifient de nouveau à l'Ecole de Médecine son droit exclusif au contrôle médical de l'hôpital, en ne permettant pas l'entrée au dit Hôpital d'aucun professeur appartenant à une autre Ecole que la nôtre.

Enfin, en 1879, les droits de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal au contrôle exclusif du département médical de l'hôpital sont de nouveau sanctionnés par les Très-Révérendes Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph, et cela de la manière la plus solennelle par leur refus d'admettre dans leur hôpital d'autres médecins que les Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

De sorte que tous les dix ans, des circonstances imprévues, incontrôlables, et on serait porté à dire providentielles, ne font que cimenter de plus en plus les liens qui existent entre ces deux Institutions. L'accord parfait qui règne entre les Religieuses hospitalières de St. Joseph qui ont l'administration de l'Hôtel-Dieu et l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui en a la direction médicale, est un sûr garant pour le public de la valeur de ces deux maisons. Les rapports qui existent entre elles sont tels que l'on peut dire que les deux Institutions n'en font qu'une, car il est permis de considérer l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal comme le Collège Médical de l'Hôpital Hôtel-Dieu de St. Joseph, de sorte que la prospérité de l'une est liée au succès de l'autre.